



Je souhaite à chacun d'entre vous une excellente rentrée, pleine de projets, de réussites et de belles rencontres.

Septembre est un moment particulier pour tous. Nous avons le plaisir de nous retrouver après la période estivale et très vite, les cartables se remplissent de cahiers, les couloirs des écoles s'animent, les nouveaux projets prennent place dans les agendas... C'est le temps des retrouvailles, des recommencements, des résolutions ; c'est le temps de la rentrée !

L'éducation est une priorité constante. Celle-ci commence à l'école, bien sûr : nous y consacrons chaque année d'importants moyens pour offrir aux enfants les meilleures conditions d'apprentissage.

Mais l'éducation va bien au-delà des murs de l'école. Elle s'incarne aussi dans tout ce qui fait grandir, s'épanouir, découvrir... D'où l'importance de soutenir activement le tissu associatif, riche et engagé, de notre commune.

Sport, culture, engagement citoyen, entraide, environnement... Les associations jouent un

rôle essentiel dans l'accompagnement des jeunes. Elles sont des lieux d'apprentissage de la solidarité, de l'effort collectif, de la créativité, du vivre-ensemble.

La Fête des associations, qui s'est tenue samedi 30 août à l'Espace du Vallon, a été une belle occasion de découvrir ou redécouvrir ces associations et leurs activités.

Merci au corps enseignant, merci à toutes les associations et à leurs bénévoles, ainsi qu'aux services municipaux qui font vivre ces engagements et contribuent, chaque jour, à faire de Griesheim une ville où il fait bon grandir et vivre ensemble.

Bonne rentrée à toutes et à tous !
Votre Maire, Christophe Friedrich

Les finances au beau fixe

Depuis quelques mois (voire ces dernières années), nous naviguons en eaux troubles avec les messages de la politique nationale ; surtout nous regardons s'envoler la dette du pays et nous nous interrogeons sur les potentiels impacts futurs sur nos collectivités.

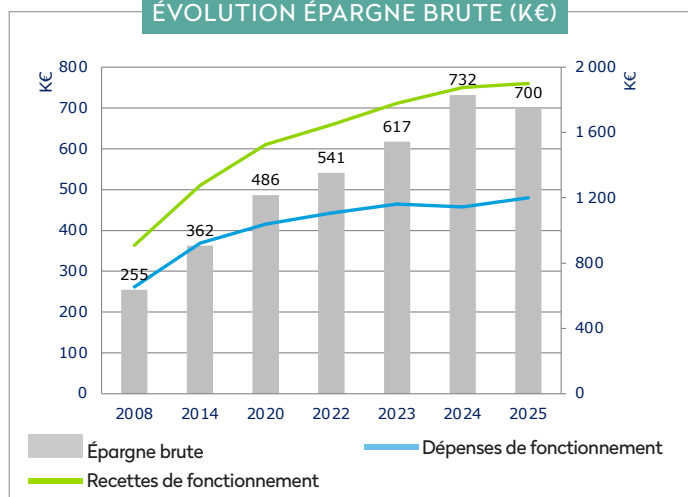
La période incite donc forcément à une vigilance accrue mais que nous gérons avec sérénité.

La situation à mi-année confirme la solidité des finances de la commune avec une estimation de l'épargne brute toujours à un niveau très élevé (épargne brute = ce que la commune arrive à dégager comme marge de fonctionnement pour faire face à ses investissements et à sa dette) se projetant aux alentours de 700 K€ pour 2025.

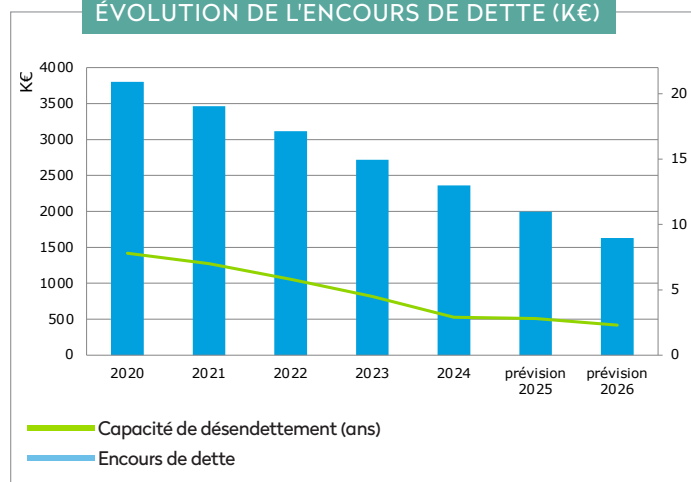
L'autre sujet mené en parallèle concerne la gestion de notre dette qui continue d'être en forte décroissance avec un taux d'endettement désormais au niveau de la moyenne bas-rhinoise malgré le financement de 15 M€ d'investissements réalisés sur les 10 dernières années.

Ainsi, suivons nos équilibres financiers au plus près pour poursuivre notre stratégie d'investissements forts, tenir nos promesses électorales de ne pas augmenter les impôts locaux (ce qui est réalisé depuis 2020) et poursuivre notre volonté de désendettement.

ÉVOLUTION ÉPARGNE BRUTE (K€)



ÉVOLUTION DE L'ENCOURS DE DETTE (K€)



À SAVOIR !



Un an après : la priorité à droite dans tout le village

Depuis l'automne dernier, la **priorité à droite est en vigueur dans l'ensemble du village**. Cette règle simple, mais parfois oubliée, a été mise en place pour favoriser une circulation plus fluide et plus respectueuse, tout en renforçant la sécurité de tous les usagers de la route.

Un an après son instauration, les premiers effets sont visibles :

- Les automobilistes roulent de manière plus prudente et attentive.
- La vitesse moyenne dans les rues a diminué.
- Les intersections sont abordées avec plus de vigilance.

Cette mesure, en complément d'autres aménagements de voirie, contribue à apaiser la circulation dans notre village.

La sécurité est l'affaire de tous. Restons vigilants, pour nous et pour les autres.

De nombreux travaux vont être réalisés ou finalisés d'ici la fin de l'année 2025



Pose de poteaux de sécurité devant l'espace du Vallon



Finalisation du nouveau parking en face du périscolaire



Reponçage du parquet de la salle sportive (avec de nouveaux marquages) en attendant la mise en place de nouveaux gradins permettant de doubler la capacité assise



Réfection de l'ensemble de la façade Nord de l'Église en prélude à un futur investissement d'envergure avec la maison attenante dont la commune est désormais propriétaire



Aménagement de sécurité et réduction de vitesse à l'entrée de Griesheim (côté Altorf)



Réfection des rues de l'école et du ruisseau

École élémentaire

Une année scolaire riche en découvertes et en projets !

Une fois encore, l'année scolaire a été marquée par une multitude d'activités, de sorties et de projets enthousiasmants pour les élèves de l'école. Qu'il s'agisse de sport, de nature, de culture ou encore de citoyenneté, chacun a eu l'occasion d'apprendre, de s'émerveiller et de grandir au fil des expériences partagées. **Retour sur quelques temps forts qui ont rythmé cette belle année scolaire 2024/2025.**

Handball du CE1 au CM2 : les élèves ont bénéficié d'une initiation au handball animée par Hugo, un intervenant agréé. À travers des ateliers ludiques et adaptés à chaque niveau, ils ont découvert les règles de base, travaillé leur motricité et appris à jouer en équipe. L'intervention s'est conclue dans la bonne humeur par un petit tournoi réunissant les 4 classes ayant participé.



Les Olympiades de l'école, édition 2024/2025 : toutes les classes du CP au CM2 ont participé aux Olympiades. Réunis en équipes interclasses, les élèves ont enchaîné les ateliers sportifs avec énergie et coopération. Sous un beau soleil, cette journée placée sous le signe du fair-play et de la convivialité a renforcé les liens entre petits et grands.



Sortie au Champ du feu : malgré une météo capricieuse, les élèves de CM1/CM2 ont relevé le défi d'une randonnée au Champ du Feu avant de s'orienter en autonomie lors d'une course d'orientation en petits groupes.



Sortie à Strasbourg (Planétarium et Exposition Saint-Exupéry) : à Strasbourg, les élèves ont voyagé dans les étoiles grâce à une immersion au planétarium avant de plonger dans l'univers poétique de Saint-Exupéry lors d'une exposition mêlant littérature, arts visuels et histoire.



Projet Ehn vivante : dans le cadre du projet « Ehn Vivante », les CM1/CM2 ont découvert le cycle de l'eau à la station d'épuration, exploré la biodiversité des bords de l'Ehn, appris à reconnaître des arbres, et réfléchi ensemble aux gestes quotidiens pour préserver cette ressource précieuse.

Sortie raquettes au col de la Schlucht : raquettes aux pieds, les élèves de CM ont exploré les paysages enneigés du col de la Schlucht : à la recherche de traces d'animaux, entre igloos, glissades et batailles de boules de neige, la journée fut aussi sportive que ludique !



Apprentissage vélo : les 19, 20 et 23 septembre 2024, Pierre-Yves Lever, moniteur cycliste diplômé a encadré la formation des élèves de la classe de CE2 à la sécurité à vélo dans le cadre du programme « Savoir rouler à vélo ».

Correspondance des CE2 : après un premier échange épistolaire, les élèves de CE2 se sont rendus à vélo le 28 avril 2025 chez leurs correspondants CE2 du groupe scolaire du Rosenmeer à Rosheim. Jeux en français/maths, danses et chants communs ont permis de briser la glace entre les deux classes !



Cette année, la classe de CP s'est brillamment hissée à la première place du **défi « À l'école, j'y vais autrement »** ! Si tous les élèves ont participé avec motivation et ont fourni de beaux efforts tout au long de la période, ce sont les CP qui ont décroché la première marche du podium... et haut la main !





Nettoyons la nature : le 27 septembre 2024, tous les élèves des 5 classes ont participé au ramassage des déchets dans le village de Griesheim.



Semaine cirque : les classes de CE1 et de CE2 ont découvert les arts du cirque et de la scène du 7 au 11 octobre 2024 à Graine de Cirque à Strasbourg. Trapèze, jonglerie, équilibres et acrobaties étaient au programme !



Liste des enseignants par classe pour les 113 élèves de l'école élémentaire :

CP : Mme Kocher

CE1/CE2A : M. Wolff

CE1/CE2B : Mme Heyer / M. Bourderont

CM1/CM2A : Mme Darcis / Mme Vallet

CM1/CM2B : Mme Douchin / M. Bourderont

École maternelle

La rentrée scolaire de l'école maternelle s'est déroulée dans une ambiance sereine et joyeuse. Cette année, l'école accueille **79 élèves répartis en trois classes : une petite section et deux classes de moyens/grands.**

L'équipe de l'école, complètement féminine, a été renouvelée de moitié : Ignace Mercier, enseignant durant 26 années dans le village profitera dorénavant d'une retraite bien méritée laissant place à Mesdames **Marie Christine Oury**, enseignante chevronnée en maternelle, ancienne "maitresse formatrice" affectée à la classe de moyenne/grande section à mi-temps et de **Margot Meyer**, professeure des écoles, actuellement en congé de maternité, également à mi-temps.

La seconde classe de moyens/grands sera orchestrée par **Mylène Goeringer**, une enseignante déjà connue et appréciée des parents de Griesheim-près-Molsheim puisqu'elle faisait partie de l'équipe de l'école élémentaire à la rentrée 2024.

Madame **Bernadette Millot**, agent territorial spécialisée en école maternelle (ATSEM), accompagnera les enseignantes des deux classes des moyens/grands à temps partagé.

Quant à la petite section, l'équipe déjà en place depuis trois années reste stable : **Gwenaëlle Duchemin Ebel** qui assurera l'enseignement et la direction d'école sera secondée par **Virginie Claudon** dans sa fonction d'ATSEM pour un binôme dévoué aux 22 nouveaux petits.

Cette nouvelle équipe dynamique est déjà pleine de projets pour cette année 2025/2026. Ceux-ci seront dévoilés en réunion d'accueil et d'information organisée pour les parents mercredi 10 septembre.

En attendant, ce qui anime ces enseignantes tient à **une organisation pédagogique partagée afin d'instaurer un espace d'échanges stimulant, mixant les âges de l'école au travers d'activités communes aux trois niveaux, permettant ainsi aux enfants d'apprendre par mimétisme et se stimuler entre pairs.**



De gauche à droite :

- Emmeline Naas (remplaçante de Margot Meyer jusqu'en Janvier 2026),
- Bernadette Millot (ATSEM),
- Gwenaëlle Duchemin Ebel (enseignante en PS et direction d'école),
- Margot Meyer (enseignante MS/GS),
- Marie Christine Oury (enseignante en MS/GS),
- Mylène Goeringer (enseignante en MS/GS),
- Virginie Claudon (ATSEM).

Fête des jeux pédagogiques pour apprendre ensemble

Cinq fois par an, à l'école maternelle de Griesheim-près-Molsheim, les portes de toutes les classes (de la petite à la grande section) s'ouvriront aux familles pour une fête pas comme les autres. Organisé chaque vendredi matin précédant les vacances scolaires, ce rendez-vous deviendra **un véritable rituel qui mettra en lumière le travail des élèves à travers une fête pédagogique.**



Mercedes Rodriguez, directrice, Nicolas Cens, son adjoint et leur équipe

Périscolaire

Pour cette nouvelle année, le thème du périscolaire sera « L'art en scène », c'est-à-dire l'art sous toutes ses formes : la musique, la sculpture, la danse et pantomime, la peinture, l'architecture, la littérature et le cinéma.

Cela permettra d'apprendre à travailler ensemble, d'exprimer l'empathie et stimuler la créativité. Un programme haut en couleurs et plein de joie.

Les feuilles mortes : une richesse pour le jardin

À l'automne, la chute des feuilles est une véritable aubaine pour le jardinier. En se décomposant, elles enrichissent naturellement le sol en matière organique, nourrissant ainsi les plantes de manière durable.

Les feuilles tombées contiennent environ 75 % des nutriments absorbés par l'arbre durant l'année. En plus, elles abritent une microfaune utile qui contribue à leur décomposition et participe à l'équilibre écologique du jardin. Tout au long de l'année, nous retirons du jardin des éléments comme les tailles de branches, les tontes de pelouse, les fleurs fanées ou encore les récoltes. Ces « exports » appauvrissent progressivement le sol, car les plantes y puisent leurs ressources. Si nous ne restituons rien, nous devons compenser par des apports externes : engrais, compost ou terreau. Mais pourquoi acheter ce que la nature nous offre gratuitement ?

Les feuilles mortes sont faciles à restituer au sol, et leurs bienfaits sont nombreux :

- Elles se décomposent naturellement ;
- Elles favorisent le développement de champignons bénéfiques (mycorhizes) qui transforment la matière organique en humus ;
- Elles protègent le sol de l'érosion et du tassement dus à la pluie ;
- Elles améliorent l'infiltration de l'eau et limitent l'évaporation.

De plus, elles nourrissent les vers de terre, qui à leur tour enrichissent le sol sans que vous n'ayez à lever le petit doigt !

Comment valoriser les feuilles mortes ?

Voici quelques idées simples et efficaces :

- **Paillage naturel** : les feuilles mortes forment un excellent paillis. Elles nourrissent le sol, conservent l'humidité, protègent les cultures du froid et freinent la pousse des mauvaises herbes. Privilégiez les feuilles saines. Évitez celles qui se décomposent mal (comme celles du laurier ou du platane) ou qui contiennent des tanins nocifs (comme le noyer).
 - Pour un effet fertilisant et anti-herbes : 10 à 20 cm autour des plantes.
 - Pour protéger les végétaux sensibles au froid : jusqu'à 40 cm d'épaisseur.
- **Compostage** : mélangées aux tontes de gazon et aux déchets de cuisine, les feuilles enrichissent votre compost et améliorent la qualité du sol.
- **Stockage pour usage futur** : conservez des feuilles sèches à l'abri pour les utiliser comme paillis ou matière carbonée au printemps.
- **Conservation des légumes racines** : des carottes ou betteraves peuvent être stockées entre des couches de feuilles sèches dans un endroit frais.
- **Jeux d'automne** : un tas de feuilles est une aire de jeu irrésistible pour les enfants... et les grands enfants !
- **Activités créatives** : les feuilles colorées de l'automne sont parfaites pour réaliser des compositions artistiques et des bricolages naturels.

En bref, ne jetez plus vos feuilles mortes : elles sont une ressource précieuse pour le sol, la biodiversité... et votre plaisir au jardin !

Que faire pour mon jardin à l'automne ?

L'automne est une saison clé pour le jardinier : elle permet de préparer le sol, de tirer des enseignements de la saison écoulée, et de poser les bases du jardin de l'année suivante.

En septembre

- Récoltez les graines de vos plantes, fruits et légumes préférés pour les semis du printemps.
- Paillez généreusement les zones de culture libérées par les récoltes afin de protéger le sol de l'érosion et du froid.
- Prenez des notes sur ce qui a bien fonctionné ou non cette année : succès, échecs, conditions météo... Cela vous aidera à mieux planifier la prochaine saison.

En octobre

- Laissez en place les racines, tiges et fanes des plantes récoltées : elles se décomposeront sur place et nourriront la vie du sol.
- Mettez le sol au repos, sans le retourner : laissez la nature faire son travail.

En novembre

- Plantez arbres et haies vives, de préférence avec des espèces locales adaptées à votre climat et à la biodiversité.
- Taillez les haies si elles gênent le passage ou posent problème au voisinage.
- Valorisez les déchets du jardin : feuilles mortes et branches broyées feront un excellent paillage.
- Créez des abris pour la faune : tas de bois, feuilles, pierres... Ces refuges seront utiles tout l'hiver.

En décembre

- Entretenez vos outils : nettoyez-les, affûtez-les, réparez ce qui doit l'être.
- Taillez les pommiers et poiriers, hors période de gel.
- Plantez les derniers bulbes, petits fruitiers et arbustes tant qu'il ne gèle pas.

Et sur mon balcon, que puis-je faire ?

Même dans un petit espace, il est possible d'agir pour la biodiversité et d'enrichir son environnement !

- Installez des jardinières avec de la lavande, des plantes aromatiques (thym, coriandre, romarin...), ou encore des plantes grimpantes comme la clématite. Elles attireront abeilles, papillons et oiseaux.
- Placez un nichoir, une coupelle d'eau et une mangeoire pour nourrir les oiseaux en hiver : un petit geste qui fait une grande différence !
- Si possible, laissez quelques feuilles mortes dans un coin : elles offriront un abri aux insectes utiles.

L'automne, loin de signifier la fin du jardinage, est une saison de transition et de préparation essentielle. Profitez-en pour observer, apprendre... et semer les promesses du printemps à venir !

Un automne actif à la bibliothèque

Selon un schéma bien rodé maintenant, l'équipe d'animation de la bibliothèque consacre le dernier trimestre à des animations récurrentes. Cette année elle propose une activité aux enfants et deux aux adultes :



« Viens faire les comédiens » pour les enfants

Comme les années précédentes, cette animation occupe tout le trimestre. En **4 séances les enfants montent la pièce de théâtre : « Le loup qui voulait changer de couleur »** de Orianne Lallemant et Eléonore Thuiller. Une belle histoire qui revisite la mythologie du loup dans les contes pour enfants. La première représentation animera le Marché de Noël le 29 novembre, puis des représentations seront données pour les écoles de Griesheim.



La création d'un patchwork pour les adultes

Une initiation à l'art du patchwork est proposée en **3 séances**. L'objectif est de réaliser un objet avec cette technique du genre coussin, chemin de table ou manique. A l'issue de l'atelier, ceux et celles qui souhaitent approfondir pourront rejoindre le club des patcheuses de Griesheim.



La reprise de l'atelier tricot

Pendant **5 séances**, le groupe des joyeuses tricoteuses réalise des petits objets en tricot (écharpe, bonnet, moufles...) qui seront vendus au profit d'une œuvre caritative au Marché de Noël. Cette action se fait en partenariat avec l'association des retraités. Toute personne intéressée est la bienvenue pour renforcer l'équipe.

Les nouveautés de l'automne

Les bénévoles sont à l'affût des nouveautés toute l'année et particulièrement en cette période qui précède les prix littéraires. Ils préparent les achats de nouveaux livres et DVD qui seront dans les rayons dès fin octobre. Pensez à signaler vos préférences (par mail à biblio.griesheim@gmail.com ou lors de votre passage en bibliothèque), nous en tiendrons compte dans notre prochain achat.



Les cafés lecture

Après une année de rodage, les cafés-lecture ont repris dès la rentrée. Pour vous permettre de vous organiser, ils se tiennent **tous les deuxièmes samedis du mois à partir de 10h**. Les participants viennent avec un ouvrage qu'ils souhaitent partager avec les autres autour d'une tasse de café ou de thé. Pas de prérequis, pas d'inscription, pas d'appréhension, on vient pour le plaisir d'échanger, de bavarder de passer un bon moment ensemble.



L'expo de la rentrée

La bibliothèque explore la relation entre les auteurs et les peintres avec sa nouvelle exposition temporaire : « **L'automne des peintres** ». Profitez de votre passage pour explorer ces liens particuliers entre deux arts.



Reprise du marché de Noël

Après le succès de l'édition 2024, le marché de Noël est reconduit en 2025 lors de la journée "Griesheim Solidaire". Plus d'exposants offriront leurs créations à votre curiosité, plus d'animations égayeront la journée. Notez dès maintenant cette date à ne pas manquer : **samedi 29 novembre**. Nous comptons sur vous.

Orchestre d'Harmonie de Griesheim-près-Molsheim : Encore une année musicale riche

L'été fut bien rempli pour l'OHG. Après sa participation à la Fête de la Musique le 21 juin, l'association a organisé le 23 juillet dernier sa 3^{ème} Fête d'été : une édition 2025 quelque peu perturbée par les caprices de la météo. La pluie s'est invitée en fin d'après-midi, mais l'OHG tient à remercier chaleureusement toutes les personnes présentes ce jour-là.

Tout au long de l'été, l'orchestre a animé diverses manifestations dans la région : la Fête de la Musique à Oberschaeffolsheim, la Fête du Vélo et l'apéritif-concert à Rosheim, le traditionnel mariage de l'Ami Fritz à Marlenheim, la fête de la choucroute à Krautergersheim, ainsi que la journée des associations à Griesheim.



Une soirée sous le signe de la Nature

Après avoir exploré les thèmes de la Résistance en 2022, de l'Aventure en 2023, des Chansons françaises et du Rêve en 2024, l'orchestre d'harmonie, fidèle à son esprit d'innovation, **mettra à l'honneur la Nature pour son édition 2025**. Depuis plusieurs semaines, les musiciens se préparent avec enthousiasme pour ce concert intitulé "Échos de la Nature". Cet événement promet de célébrer les splendeurs naturelles dans toute leur beauté et leur fragilité, tout en véhiculant un message écologique en résonance avec l'actualité.

À ne pas manquer : le dimanche 9 novembre 2025, dans la grande salle du Vallon !

GRIESHEIM-PRÈS-MOLSHEIM

Dimanche
5 octobre
2025

THÉ
DANSANT

avec repas

à l'Espace du Vallon

Organisé par la Paroisse

12h

Repas à l'Espace du Vallon

à partir de 15h

Animation musicale dansante par l'orchestre « Duo Hitmix »

à partir de 18h

Service de knacks chaudes

Menu 26€

Rosbeef de cheval
+ spätzles ou émincé
de volaille + spätzles
+ dessert
+ café

Uniquement
Thé dansant
10€

La Sportive Griesheim



Nouvelle saison, nouveau rebond pour les tout-petits !

Une section Baby Basket est désormais proposée pour les enfants nés en 2021/2022.

Les séances auront lieu le samedi de 10h à 11h à l'Espace du Vallon.

Si vous êtes intéressé(e) ou souhaitez plus de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter : correspondantlsg@gmail.com

Pour rappel, les cours de l'école de basket ont lieu tous les samedis à l'Espace du Vallon (**attention nouveaux horaires**) :

- de 9h à 10h pour les enfants nés en 2019/2020
- de 11h à 12h30 pour les enfants nés en 2017/2018

Enfin, suivez-nous sur nos réseaux sociaux pour vibrer basket avec nous toute l'année !

Facebook : La Sportive Griesheim
Instagram : @la_sportive_griesheim

ENVIE DE CHANTER ?

INTER'CHOR

REJOIGNEZ-NOUS

Style pop, variété française et autre !



liakeller67@icloud.com
07.69.24.18.06

Association Sports et Loisirs de Griesheim

SECTION CHANT

Inter'Chor fait sa rentrée

La chorale intergénérationnelle Inter'Chor reprend ses activités à partir du vendredi 12 septembre. Les répétitions auront lieu chaque semaine, le vendredi, de 18h30 à 20h.

L'adhésion annuelle est fixée à 30 € pour Inter'Chor, à laquelle s'ajoute une cotisation de 24 € par famille pour l'AGF.

Ouverte à tous, sans limite d'âge ni exigence de niveau, Inter'Chor accueille aussi bien les débutants que les chanteurs confirmés. Les nouvelles inscriptions restent possibles.

Contact

Lia Keller - Responsable chant
liakeller67@icloud.com - 07 69 24 18 06

Distribution des calendriers par l'Amicale des Sapeurs Pompiers

Nous vous informons que nous passerons le **samedi 8 novembre** pour la **distribution de notre calendrier 2026**.

Comme chaque année, cette tournée est l'occasion pour nous de venir à votre rencontre et d'échanger quelques mots avec vous.

Nous vous remercions par avance pour votre accueil et votre soutien.



L'œil de Bisch

OPTICIEN & ALSCOPIEN

De Brellemacher vo Besche - Pôle de santé de Bischoffsheim

Votre audioprothésiste
Catherine Crouzier
03 88 23 72 63



LEICA EYECARE
Focus your vision | Ajustez votre vision | Sehen im Fokus

03 88 62 47 52 - contact@loeildebisch.com - www.loeildebisch.com

Les Jardins d'Emptaz

Aménagements Paysagers

12, rue des lilas
67870 Griesheim-près-Molsheim

www.emptaz.fr
jardin@emptaz.fr

☎ 03 88 38 25 55
☎ 06 09 49 21 96

Piscines et Spas
Création et entretien

NOUVEAU!
2025



Taxi Raymond Dietsch

06 08 57 12 16

Commune de stationnement:
Griesheim-près-Molsheim n°2



Combustibles JEHL

Livraison fioul domestique - GNR

Votre partenaire énergie
depuis plus de 50 ans

à INNENHEIM

Nous sommes à votre disposition au :

07.71.64.60.82





TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'INDUSTRIE

EXPORTER NOS SAVOIR-FAIRE
ALSACIENS C'EST CREER
DE L'ACTIVITE ET DE LA RICHESSE
DANS NOTRE BELLE REGION

ENGINEERING, CONCEPTION ET REALISATION :

- ENERGIE - ELECTRICITE INDUSTRIELLE
- CENTRALE D'ENERGIE
- AGRO-INDUSTRIE
- ENVIRONNEMENT

Siège social :

T.E.I. sas - 1 rue des Vergers - F-67870 GRIESHEIM/MOLSHEIM

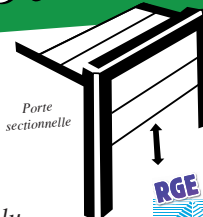
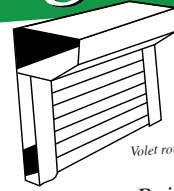
Bureaux commerciaux :

T.E.I. sas - 2 cour des Artisans - F-67210 OBERNAI

A l'étranger :

T.E.I. sas - 13 rue Semani Mohamed - HYDRA - ALGER

S. Springer et Fils



Fenêtre Pvc, Bois, Alu,
Porte de garage sectionnelle, Volet roulant Alu / Pvc
Menuiserie intérieure, Placard, Porte intérieure ...

Tél : 06 72 45 53 56 - 03 88 38 63 78
menuiseriespringer@hotmail.fr
67870 GRIESHEIM



CARROSSERIE AD
IMPORT-AUTO

CARROMECC

Parc d'Activités
67560 ROSHEIM
Fax 03 88 504 706
www.carromec.fr

03 88 507 507



Un gage de sérieux et de qualité
à votre service



Fabriqu
en Alsace

vhm
ÉCLAIRAGE

vhm
MOBILIER URBAIN

Tél. : 03.88.47.86.00 - Email : eclairage@vhm.fr
www.vhm-eclairage.fr



61 Route de Rosheim
67870 GRIESHEIM PRES MOLSHEIM
Tél. : 03 88 38 33 43
E-mail : accueil@dl-tp.eu

ACTIVITES TRAVAUX PUBLICS

Terrassements généraux
Travaux de voirie
Travaux d'assainissement
Alimentation en eau potable



**UNE BONNE BANQUE
FINANCE VOTRE MAISON,
UNE TRÈS BONNE
LA PROTÈGE AUSSI.**

Crédit Mutuel

Bischenberg

Homiris est un service opéré par EPS - SAS au capital de 1 000 000 euros - Siège social : 30 rue du Doubs 67100 Strasbourg Correspondance abonnés : 36 rue de Messines - CS 70002 - 59891 LILLE CEDEX 9. RCS Strasbourg n° 338 780 513 Code APE 80.20Z - N° TVA Intracommunautaire FR 92 338 780 513 - NIF Collectivité Saint-Martin 179886. L'autorisation administrative délivrée par le Conseil National des Activités Privées de Sécurité en date du 16/04/2018 sous le numéro AUT-067-2117-04-16-20180359358 ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient. Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5 458 531 008 euros, 4 rue Frédéric-Guillaume Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 - N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. *EPS, N°1 de la télésurveillance en France (source : Atlas 2018 En Toute Sécurité).



Contrôle Technique OBERNAI

AUTOSUR
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

NOUVEAU
CONTRÔLE TECHNIQUE
MOTO

Tout type de véhicules

Voiture - 4x4, camping car, quad, voiture
sans permis, gros volume, moto,
Gaz, électrique...

03 88 50 28 09

15 Rue de l'Énergie - Z.A. Sud
67210 OBERNAI



ERB-FOESSER

Poissons & Gibier

Ouvertures :
vendredi de 15h à 18h
et le samedi de 9h à 12h

Nous sommes également
sur les marchés
et tournées habituels.



ZA - rue de l'Énergie
67870 GRIESHEIM PRÈS MOLSHEIM
Tél: 03 88 38 11 71 - Fax 03 88 38 08 27

Atelier
Mécán' Auto

17 route de Barr
67880 INNENHEIM
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 18h30

03 88 95 75 40
www.atelier-mecanauto.com
mecan-auto@orange.fr

entretien • réparation
mécanique • carrosserie
toutes marques
pneumatiques • clim
vente VN-VO • import

Boucherie - Charcuterie

MULLER



130, Rue du Général de Gaulle
67560 ROSHEIM
Tél 03 88 50 22 55
charcuterie.muller@wanadoo.fr

20, Place de l'Hôtel de Ville
67120 MOLSHEIM
Tél 03 88 04 73 83

39, Grand rue
67120 DORLISHEIM
Tél 03 88 38 81 21

147, Rue des Alliés
67870 GRIESHEIM
(ouvert samedi matin)

muller-rosheim.fr

DEKRA ROSHEIM
CONTRÔLE TECHNIQUE DU ROSENMEER

12 €
DE REMISE
sur présentation
du carnet



Prenez rendez-vous en scannant le QR Code
ou sur dekra-ct.fr/rosheim



Parc d'activités Zone Nord ROSHEIM

03 88 48 04 80

En toute
confiance



Débouchage - Curage de réseaux
Vidange de fosses - Contrôle de réseaux
Nettoyage industriel - Balayage de voiries

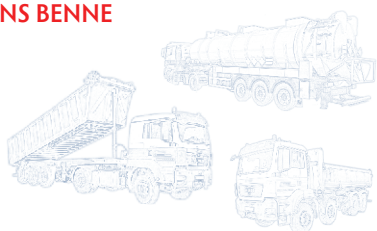


18 rue de l'Énergie - 67870 GRIESHEIM
03 88 38 66 46 - contact@tgservices.eu



LOCATION DE CAMIONS BENNE
ET CITERNES
AVEC CHAUFFEUR

TRANSPORT DE SABLE,
GRAVIER, CONCASSE



18 rue de l'Énergie
67870 GRIESHEIM-PRÈS-MOLSHEIM
03 88 38 62 25 • contact@transportsgeissel.eu



Création & Entretien d'Espaces Verts

06 87 42 09 64 ou 07 81 93 59 26
contact@osmoz.info

225 Rue de Duttlenheim
67870 Griesheim près Molsheim

Le civisme, c'est l'affaire de tous !

Nous avons la chance de vivre dans une commune au cadre rural. Parce que le monde évolue rapidement, nous devons nous assurer que nos habitudes, nos réflexes, nos gestes restent en adéquation avec le respect d'autrui et le développement durable.

La convivialité, le bon voisinage, le respect de l'environnement, le maintien de notre qualité de vie doivent nous permettre de cohabiter en toute harmonie. Il appartient à chacun d'entre nous de faire de notre village un lieu agréable, où il y fait bon vivre : alors à chacun de respecter son voisin, son environnement, son quartier.

Voici quelques rappels qui permettront de mieux vivre tous ensemble !

Hauteur des haies en limite séparative et dépassement sur l'espace public

La plantation et l'entretien des haies sont encadrés par des règles destinées à préserver les bonnes relations de voisinage et la sécurité des usagers de l'espace public.

Haies en limite séparative

Lorsqu'une haie est plantée le long de la limite de propriété avec un voisin, certaines distances et hauteurs doivent être respectées :

- **Moins de 2 mètres de la limite séparative :** la hauteur maximale de la haie ne doit pas dépasser 2 mètres.
- **À partir de 2 mètres de la limite séparative :** la haie peut atteindre une hauteur supérieure, sans limite particulière sauf dispositions locales.



Ces règles sont issues de l'article 671 du Code civil, sauf si un règlement local (PLU, règlement de lotissement, arrêté municipal) fixe des prescriptions différentes.

Dépassement sur l'espace public

Les propriétaires sont également tenus de veiller à ce que leurs plantations n'empiètent pas sur la voie publique :

- **Les branches et feuillages ne doivent pas dépasser sur le trottoir, la chaussée ou les pistes cyclables**, afin de ne pas gêner la circulation des piétons, cyclistes ou véhicules.
- **Les haies doivent être taillées** de manière à ne pas masquer la visibilité des panneaux de signalisation, des carrefours ou des passages piétons.
- **Le maire peut mettre en demeure un propriétaire de procéder à la taille, voire faire exécuter d'office les travaux aux frais de celui-ci**, en vertu des pouvoirs de police municipale (article L.2212-2 du Code général des collectivités territoriales).

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1 500 euros (article R. 116-2 du Code de la voie routière).

Bonnes pratiques

- Se renseigner auprès de la mairie sur d'éventuelles règles spécifiques (hauteur maximale, essences interdites, obligations d'élagage).
- Entretenir régulièrement la haie pour éviter tout litige avec les voisins ou toute gêne sur le domaine public.
- Favoriser un dialogue avec le voisinage lorsqu'une haie est plantée en limite séparative, pour prévenir les conflits.

Les nuisances sonores

Les Français placent le bruit au premier rang des nuisances de la vie quotidienne. Celui-ci perturbe l'environnement, agresse l'individu et représente pour la société un fléau à combattre.

Toutes les formes de bruits sont interdites, de jour comme de nuit. En effet, **les auteurs de tapage diurne sont sanctionnés au même titre que ceux de tapage nocturne**. La fausse idée de couvre-feu à 22 heures est donc à bannir. Dès lors qu'ils sont émis aux heures de repos, de façon répétée ou intense, les bruits peuvent porter atteinte au droit à la tranquillité de nos voisins. Il est ainsi important que chacun fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles.

Aussi pour éviter de créer des nuisances, **les travaux de bricolage et de jardinage réalisés** par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécaniques, **ne peuvent être effectués que :**

- **les jours de la semaine (lundi à samedi) de 8h à 12h et de 13h à 20h.**

Ils sont interdits les dimanches et jours fériés.

Sont également concernés les chiens dont vous avez la responsabilité : des aboiements intempestifs portant atteinte à la tranquillité du voisinage.

